

Éléments d'informations

CHALLENGE DE SÉLECTION

2018

Contexte général

L'École Poly3D est une jeune école qui a ouvert ses portes en septembre 2015 à l'initiative de la Chambre de Commerce de Polynésie Française. Elle travaille à développer et améliorer les compétences de ses étudiants afin qu'ils deviennent des professionnels reconnus dans les domaines de la conception de jeux vidéo, de la réalisation de films d'animation et de la programmation informatique.

De manière plus élargie, elle apporte les compétences nécessaires à la conception, la réalisation et *la production de contenu numérique*.

Ce challenge a été mis en œuvre pour sélectionner les talentueux postulants qui pourront suivre le cursus de l'École Poly3D. Au travers de 4 épreuves, les candidats (*de niveau baccalauréat ou équivalent et âgés de moins de 30 ans*) devront faire preuve d'esprit logique, de ténacité, d'esprit d'équipe, de motivation et d'une passion inébranlable pour l'univers du numérique, du jeu vidéo et de l'animation.

Condition d'accès au Challenge de sélection

Pour sélectionner les futurs passionnés qui pourront intégrer l'École Poly3D, un Challenge est organisé chaque année. Seulement 20 participants seront retenus pour intégrer le cursus.

Les participants devront :

- Être titulaire d'un niveau baccalauréat ou équivalent,
- Avoir moins de 30 ans à la date de rentrée de 1re année (fixée au 10 septembre 2018)
- Avoir retourné, dûment complétée, leur fiche d'inscription en ligne (disponible sur notre page Facebook *École Poly3D* ou sur le site de la CCISM),

Délai d'inscription au Challenge de sélection :

Attention - La date limite d'inscription au Challenge de sélection est fixée au **vendredi 23 mars 2018 – 12 h (midi)**. Après cette date, les inscriptions seront définitivement closes sans pouvoir faire appel de cette décision auprès des autorités de l'École Poly3d, et ce quelles que puissent être les raisons évoquées.

Conditions de participation

Le Challenge sera ouvert à tout candidat français ou étranger (parlant français) âgé de 30 ans au plus (à la date de la rentrée en formation).

Tout candidat devra être titulaire d'un niveau baccalauréat minimum ou d'un autre titre ou diplôme équivalent avant la date de la rentrée en formation de l'année du Challenge. Toutefois, des dérogations exceptionnelles pourront être accordées pour des candidats ne possédant pas le baccalauréat, et ce en fonction de leurs classements au Défi.

Modalités d'inscription au Challenge de sélection

L'inscription devra impérativement être effectuée en ligne via :

- La page Facebook de l'École Poly3D (<https://www.facebook.com/Ecolepoly3d/>)
- Ou sur le site de la CCISM (<https://www.ccism.pf/la-ccism/se-former/studio-poly3d/le-studio-poly3d>)

Les dossiers d'inscription déposés en mains propres ou par courrier ne seront pas admis.

En cas de difficultés rencontrées lors de la procédure d'inscription en ligne et en dehors de problèmes techniques spécifiques, une assistance administrative pourra être sollicitée en envoyant une demande par courriel à l'adresse électronique : Poly3D@ccism.pf

Toutes les séquences du Challenge s'effectueront sur le groupe Facebook *CHALLENGE POLY3D 2018*, à partir d'un ordinateur appartenant au candidat ou mis à sa disposition dans l'une des trois antennes de la CCISM : Nuku-Hiva, Raiatea, Papeete. Dans ce dernier cas, la demande devra être formulée par courriel à l'adresse électronique Poly3D@ccism.pf, 3 jours avant la date officielle du démarrage du Défi.

Pour les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique, sous réserve que ces derniers aient pu fournir, au moment de l'inscription, une attestation médicale précisant la nature des adaptations nécessaires à leur passation des épreuves du Challenge, l'École Poly3D pourra procéder à des aménagements spécifiques (accessibilité des locaux, installations matérielles de la salle du challenge, utilisation des aides techniques ou humaines nécessaires). Dans ce cas de figure, l'École Poly3D notifiera aux candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique, les possibilités d'aménagement proposées dès réception de leur candidature. Le secrétariat de l'École Poly3D informera le Président du Jury d'admission des noms des candidats ayant bénéficié de tels aménagements.

Déroulement du Défi

Trois épreuves en ligne constitueront les séquences successives du Challenge. Elles se dérouleront sur la période allant du vendredi 23 mars 2018 - 18h au dimanche 15 avril - 20 h.

Les contenus, objectifs, moyens, durées et calendriers de chacune de ces séquences seront dévoilés au fur et à mesure du déroulement du jeu via le groupe Facebook *CHALLENGE POLY3D 2018* .

Les séquences seront alternativement individuelles et/ou collectives.

A l'issue de chaque séquence, tout candidat devra transmettre sa production (ou grille de réponses) par [Wetransfer](#) avant la date et l'heure de clôture de l'épreuve déterminées en amont de l'épreuve, et ce sous peine d'élimination, à l'adresse Poly3D@ccism.pf.

Tout candidat qui ne se présentera pas à une ou plusieurs séquences, qui abandonnera en cours de séquence, et ce quelque puissent en être les raisons sera considéré comme absent.

Toute absence à une séquence sera considérée comme éliminatoire.

Tout candidat se présentant en retard à une des séquences après l'envoi de la missive sur le groupe Facebook *CHALLENGE POLY3D 2018* ne sera pas autorisé à composer et sera considéré comme absent.

Pour finaliser le Challenge, un entretien individuel avec l'équipe de l'École Poly3D sera programmé au siège de la CCISM, à Papeete (Tahiti).

Cet entretien aura pour objectif de débriefer sur les séquences du Challenge, d'évaluer la qualité artistique du candidat, de déterminer son degré de motivation ainsi que les principaux traits de sa personnalité eu égard à la nature et aux modalités de la formation visée. Cet entretien aura lieu sur rendez-vous uniquement.

Les candidats admis à se présenter devant le Jury de l'École Poly3D seront convoqués à l'une des deux dates suivantes : le jeudi 24 mai 2018 ou le vendredi 25 mai 2018. L'entretien durera 20 minutes. Les candidats pourront présenter leurs portfolios numériques ou/et leurs productions réalisées au cours du Challenge de sélection, témoignant de leur appétence pour les métiers du numérique en général et les jeux vidéo en particulier.

La décision du jury sera sans appel.

Chaque candidat devra être muni de sa convocation et d'une pièce d'identité en cours de validité (photographie récente) pour cette dernière épreuve.

Fraude au Défi

Toute fraude (plagiat, substitution de personne, etc.) ou tentative de fraude dûment constatée entraînera l'exclusion du Challenge. Tout complice de l'auteur de la fraude ou tentative de fraude subira la même mesure.

En cas de flagrant délit, le responsable du centre d'examen établira un rapport qu'il transmettra au Jury d'admission. L'exclusion du Challenge sera prononcée par le Jury d'admission en la présence de l'intéressé convoqué pour présenter sa défense devant le Jury. Dans le cas où l'intéressé ne se présenterait pas à la réunion du Jury, la décision, irrévocable, sera l'exclusion définitive du Challenge. La décision motivée sera notifiée sans délai à l'intéressé par courriel et la mention de sa candidature sera définitivement supprimée du groupe Facebook *CHALLENGE POLY3D 2018*.

Procédure d'admission

Le jury établira une liste des candidats reçus par ordre de mérite. Les résultats seront communiqués sur le groupe Facebook *CHALLENGE POLY3D 2018*. Une confirmation écrite sera envoyée au candidat par simple lettre.

Il pourra être fait appel, éventuellement, aux candidats inscrits sur la liste complémentaire, et ce en fonction de leur rang de classement et des désistements effectués par les candidats admis sur la liste principale.

Les délibérations d'admission prononcées par le Jury seront souveraines. Les demandes de révision d'appréciation ou de nouvelle correction des productions ne seront pas admises.

Rendez-vous important du Challenge de sélection de l'École Poly3D

Le lundi 22 janvier 12h00 : Ouverture des inscriptions au Challenge de sélection. Les formulaires seront accessibles :

- La page Facebook de l'École Poly3D (<https://www.facebook.com/Ecolepoly3d/>)
- Ou sur le site de la CCISM (<https://www.ccism.pf/la-ccism/se-former/studio-poly3d/le-studio-poly3d>)

Attention

Toute personne n'ayant pas effectué son inscription en ligne au Challenge de sélection avant le **vendredi 23 mars 2018 à 12 h (midi)** ne pourra pas participer aux épreuves. Après cette date, **les inscriptions seront définitivement** closes sans pouvoir faire appel de cette décision auprès des autorités de l'École Poly3d et ce, quelles que puissent être les raisons évoquées.

Le vendredi 23 mars 18h00 : lancement de la 1^{ere} épreuve de sélection.

Cette épreuve consistera en un questionnaire à choix multiples qui a pour objectif de définir les connaissances du participant dans les différents domaines abordés dans l'univers de l'École Poly3D (2D, 3D, animation, musique, son, algorithmique, programmation, photo, cinéma, culture générale, culture artistique, culture locale ...).

- *Les résultats seront transmis au participant **le vendredi 23 mars à 20h50.***

Le vendredi 23 mars 21h00 : lancement de la 2^e épreuve de sélection.

*Il s'agit d'une épreuve de créativité individuelle. Cette seconde épreuve a pour objectif de juger de **l'adaptabilité des candidats face aux trois domaines de compétences que nous recherchons** : la programmation (capacité à résoudre un problème logique par la création d'une solution algorithmique), les compétences artistiques (capacité à retranscrire des « informations », par le dessin (DAO, ou à la main) et faire preuve de créativité, les compétences scénaristiques (capacité à s'approprier un univers et à développer une histoire en cohérence avec celui-ci).*

- *Date limite de transmission des productions : **le lundi 25 mars à 21h00***
- *Les résultats seront transmis au participant **le mercredi 28 mars à 12h00.***

Le jeudi 29 mars 18h00 : lancement de la 3^e épreuve de sélection.

Cette partie du Challenge de sélection vise à tester les aptitudes des candidats à :

- *Travailler sous la contrainte d'un délai restreint,*
 - *Découvrir, s'approprier et utiliser les outils imposés,*
 - *Trouver des solutions aux problèmes techniques susceptibles d'apparaître dans la réalisation d'un projet.*
 - *Créer et retranscrire une ambiance à partir des informations transmises.*
- *Date limite de transmission des productions : **le dimanche 15 avril à 21h00***
 - *Les résultats seront transmis au participant **le vendredi 27 avril à 12h00.***

Informations et contacts

Mr Philippe MARTIN

Responsable des études de l'École Poly3D

Mail : philippe.martin@ccism.pf

Téléphone : 40 54 88 88

Mme Leilani PINSON

Responsable administrative de l'École Poly3D

Mail : Poly3D@ccism.pf

Téléphone : 40 54 88 88

Messenger : @Ecolepoly3d

Site internet : <https://www.ccism.pf/la-ccism/se-former/studio-poly3d/>